



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 31/03/2026

afférents	qui ont pris
au Conseil Municipal	En exercice part à la
	Délibération
11	11

L'an deux mille vingt-six et le trente et un mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

Présents : BESSIERE Jean-Louis, DANTAN Marie-Noëlle, REYNIER Vincent, ALCOUFFE Maryse, RIGAL Régine, GIRARD Christophe, VIGUIE-BOU Audrey, VIGUIE-BOU Corinne, MIEHE Jérémie, ROUQUIER Paul, BOUTARY Victor.

Absents :

Date de la Convocation : 27/03/2026

Date d'affichage : 27/03/2026

Mme Maryse ALCOUFFE a été nommée secrétaire de séance.

DESIGNATION DU REPRESENTANT TEMPETE AUPRES D'ENEDIS_ DE_2026_28

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2026, il appartient au Conseil municipal de désigner un correspondant tempête. Ce correspondant doit avoir une bonne connaissance de son territoire et si possible des réseaux électriques qui traversent sa commune.

Par défaut et sauf indication contraire le Maire est considéré suppléant du Correspondant tempête. Enedis entre en contact avec le Correspondant tempête en cas d'aléa climatique majeur.

Les missions du correspondant tempête consistent en :

- actions de pédagogie sur la sécurité : il diffuse aux administrés, les recommandations d'usage en matière de sécurité
- la fonction de relais de communication envers la population et envers Enedis.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité DESIGNNE comme correspondant tempête M Jérémie MIEHE.

Vote : Pour : 11 ; Contre : 11 ; Abstentions : 11.



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme.
Acte dématérialisé,

Le Maire
Jean-Louis BESSIERE



Le Secrétaire de Séance
Madame Maryse ALCOUFFE



Acte rendu exécutoire par
- Publication le 08/04/2026
- Transmission au contrôle de légalité le 08/04/2026